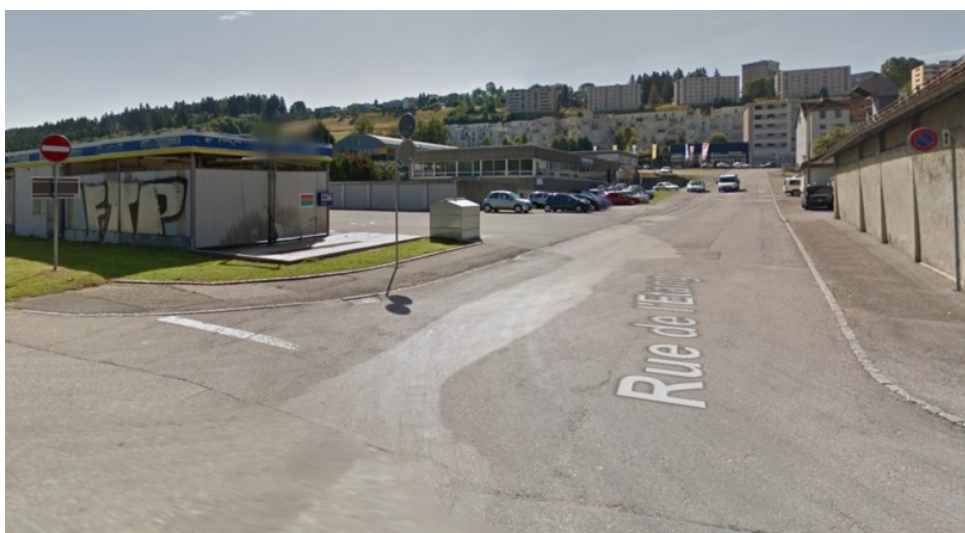


Appartements et commerces prévus à l'est de La Chaux-de-Fonds

Une quarantaine d'appartements pourraient sortir de terre sur une parcelle située entre les rues de l'Étang, Fritz-Courvoisier et du Collège. Des commerces dont une enseigne alimentaire s'installeront au rez-de-chaussée



Trois immeubles pourraient voir le jour sur cette parcelle. (photo: Google maps)

Le quartier est de La Chaux-de-Fonds pourrait changer de visage. Selon la feuille officielle du canton de Neuchâtel du 29 décembre, le promoteur chaux-de-fonnier Raffaello Radicchi, via son entreprise Insulae, prévoit de construire trois immeubles sur une parcelle située entre les rues de l'Étang, Fritz-Courvoisier et du Collège, en contrebas du parc des sports de La Charrière. Actuellement, ce terrain accueille notamment un commerce de vélos, des garages et une station de lavage.

Selon Alexandre Sorrentino, directeur technique et commercial chez Insulae, les deux premiers bâtiments à construire proposeront une quarantaine d'appartements à louer, tandis que le troisième sera plutôt constitué de surfaces commerciales pour de l'industrie légère.

Avec Aldi au rez-de-chaussée ?

En plus de parkings souterrains, ce projet immobilier intègre également des surfaces commerciales au rez-de-chaussée. Selon Alexandre Sorrentino, une enseigne alimentaire bien connue des Suisses s'est montrée intéressée. Son nom est pour l'instant gardé secret par les promoteurs.

Toutefois, après l'arrivée prévue du hard discounter Lidl au centre-ville dans le futur bâtiment Serre 37-43, et l'installation d'un magasin Denner et d'une succursale Migros dans un autre projet immobilier du quartier de La Charrière, ALDI Suisse nous a confirmé qu'une succursale était prévue à La Chaux-de-Fonds ces prochaines années. Le service de communication de l'entreprise ne nous a toutefois pas précisé si le magasin en question était intégré à ce projet immobilier.

La mise à l'enquête publique est en cours jusqu'au 22 janvier. Les immeubles pourraient sortir de terre d'ici deux à trois ans. /lre

08.01.2018 - 16:41

Actualisé le 08.01.2018 - 20:07